

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016/21

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU - EXERCICE 2015**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 15 mars 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 15 mars 2016

La séance est ouverte

Le 22 Mars 2016 de l'année deux mille seize à 18 h 30
à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	E	Mme LAGARDE
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.MOUCLIER
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	E	M.DARBO	Anne-Marie LABASTHE	E	M.FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE		
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	A		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme CHENNA
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2015

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 ;

Considérant l'avis favorable du bureau.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) Décide de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT

- **Résultat de la section de fonctionnement Budget Principal**

a) Résultat de l'exercice :	1 806 885,13 €
b) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA):	<u>6 705 581,30 €</u>
c) Résultat de clôture à affecter :	8 512 466,43€

- **Résultat de la section de fonctionnement Budget Transports Scolaires**

d) Résultat de l'exercice :	- 86,00 €
e) Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA):	<u>86,00 €</u>
f) Résultat de clôture à affecter :	-0,00 €

INVESTISSEMENT

- **Besoin réel de financement de la section d'investissement Budget Principal**

a) Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	-403 065,83 €
b) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°) :	2 164 281,11 €
c) Résultat comptable cumulé :	1 761 215,28 €
d) Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	-940 171,57 €
e) Recettes d'investissement restant à réaliser :	<u>1 257 087,20 €</u>
f) Solde des restes à réaliser :	316 915,63 €

g) Excédent réel de financement du Budget principal: **2 078 130,91 €**

- **Besoin réel de financement de la section d'investissement Transports Scolaires**

g) Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	-1 094,10 €
h) Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 de CA°) :	<u>6 924,15 €</u>
i) Résultat comptable cumulé :	5 830,05 €
j) Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	0,00 €
k) Recettes d'investissement restant à réaliser :	0,00 €
l) Solde des restes à réaliser :	0,00 €

m) Excédent réel de financement du Budget Transports Scolaires : **5 830,05 €**

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat de la section de fonctionnement du BP	8 512 466,43 €
Affectation du résultat de fonctionnement du BA Transports scolaires	0,00 €
<u>Affectation du résultat de fonctionnement BP + BA TS</u>	8 512 466,43 €

a) En couverture du besoin réel de financement	0,00 €
b) En excédent reporté à la section de fonctionnement	8 512 466,43 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D 002 : déficit reporté 0,00 €	R 002 : excédent reporté 8 512 466,43 €	D 001 : déficit reporté 0,00 €	R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 0,00 € R 001 : 1 767 045,33 €

Le Budget annexe Transports Scolaires étant clôturé, il est désormais fusionné avec le Budget principal.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Mars 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement